



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Neuvième session
Addis-Abéba, 3-14 février 1969

Projet de résolution

Réforme du système monétaire international

Présenté par: République arabe unie, Somalie et Soudan

La Commission économique pour l'Afrique,

Reconnaissant qu'il existe un grand besoin d'accroître les liquidités internationales pour répondre aux exigences d'expansion du monde en voie de développement,

Consciente de l'insuffisance du système monétaire en vigueur pour les pays africains, en particulier, et pour le monde en voie de développement, en général,

1. Invite les Etats membres à participer à la mise en oeuvre du plan de création de droits de tirage spéciaux dans le FMI,
2. A établir un lien entre le plan et le financement du développement,
3. A négocier la prolongation de la période de remboursement prévue pour les droits de tirage du Fonds (6-8),
4. A demander, pour obtenir des réserves supplémentaires, un relèvement général immédiat des quote-parts du Fonds, doublé d'une exemption ou d'une réduction, à un niveau raisonnable, de la tranche-or des quote-parts augmentées.